

RANVILLE

infos

Editorial

Octobre 2010
N° 23

Un drôle d'air souffle sur la France.

Les vieux démons de la xénophobie et du populisme anti-républicain sont revenus. Depuis cet été, il ne s'agit plus de résoudre les problèmes de délinquance mais le gouvernement s'attaque à des catégories de population. Depuis le 30 septembre, on pourra désormais dénaturer certains Français coupables de crimes. Cette nouvelle loi, votée à la sauvette, est discriminatoire et elle va à l'encontre de la constitution qui dans son article 1, "assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion".

Avec la réforme des retraites, le gouvernement impose une réforme fondée sur des mesures d'âge. Ces bornes, fixées sans concertation, vont pénaliser les précaires, les femmes, les jeunes et tous ceux qui ont commencé à travailler tôt et dont les emplois sont les plus pénibles. La réforme ne s'attaque pas du tout aux nombreuses exonérations sociales accordées aux entreprises qui privent les caisses de retraites de recettes; elle est injuste. Alors que le Président de la République, affirmait vouloir revaloriser la valeur travail, les salariés font les frais des réformes et les riches sont épargnés, voire favorisés.

Aussi méditons les paroles de Jean Ferrat dans Ma France "Celle qui chante en moi la belle, la rebelle/Elle tient l'avenir, serré dans ses mains fines/Celle de trente-six à soixante-huit chandelles/Ma France" et souhaitons une prise de conscience pour un changement de politique.

Forages Mali

L'eau est le plus beau cadeau que l'on puisse faire à un Africain.

Lors de sa séance du 1er juillet 2010, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'adhérer à l'association Forages Mali.

Le Mali est périodiquement victime de la sécheresse. Faute d'eau les familles quittent les villages., pourtant le pays est « assis sur un océan d'eau douce » mais celle-ci gît à une telle profondeur que pour l'atteindre, il faut l'intervention d'une foreuse

En 1983, Pierre Mauger, Maire d'Alençon, ému par la détresse des villageois, mobilise les autres villes françaises déjà engagées dans un jumelage au Mali et crée l'association Forages Mali qui décide d'acquérir une unité mobile de forages (coût 550.000 euros, 3,6 millions de francs à l'époque). Celle ci arrive au Mali en 1986 et est aussitôt prise en charge par une équipe de forages malienne Mali Aqua Viva.

Depuis, l'association finance, avec ses nombreux partenaires, des forages (coût actuel minimum 10.000 euros) qui ont permis à plus de 250 villages de bénéficier d'eau potable

La compétence de l'eau relève des communes rurales créées en 1999. En collaboration avec les élus locaux, l'association Forages Mali met en place, dans chaque village, un comité de gestion du point d'eau et une «caisse de l'eau» alimentée par le paiement de l'eau. Les villageois sont sensibilisés à la nécessité d'une bonne utilisation de l'eau (pas de gaspillage) et au maintien de sa potabilité.

L'eau du forage améliore l'hygiène et surtout la santé car elle est potable. Elle ne tarit pas pendant la saison sèche et freine ainsi l'exode rural. Elle libère des épuisantes corvées, les femmes qui ont le temps de se consacrer à d'autres tâches et les fillettes qui peuvent poursuivre leur scolarité. Elle permet d'abreuver les troupeaux, de faire du maraîchage, de construire et réparer les maisons en banco et de favoriser l'artisanat. L'Eau, c'est la Vie.

Sommaire

Editorial	1
Forages Mali	1
Piper Bill	2
Forum des associations	2
Environnement	3
Les travaux	4
Agenda	4



Piper Bill

On l'appelait Piper Bill

C'était le 6 juin 1944, il avait 21 ans. Au son de sa cornemuse, Bill Millin arriva en tête de la 1ere Brigade à proximité du Pont Pegasus. Obéissant à l'ordre de son général, Lord Lovat, il cessa de jouer en traversant le pont qui « était sous le tir de l'ennemi » et recommença à jouer plus loin sur « le chemin allant du pont de Bénouville au pont de Ranville sur l'Orne » Ce pont là aussi était sous les tirs de l'ennemi venant des deux rives. Deux parachutistes anglais retranchés sur l'autre rive leur conseillèrent de ne pas approcher mais Lord Lovat, d'un geste de la main, lui fit « signe de continuer d'avancer et de jouer ». « C'était difficile d'entendre le bruit du tir, couvert par les sons de la cornemuse ». Il y eut de nombreuses victimes lors de la traversée du pont de Ranville mais Bill Mullin et Lord Lovat le franchirent sans encombres. Arrivés de l'autre coté, à un officier parachutiste qui l'accueillait avec ces mots: « Je suis heureux de vous voir », le général répondit « Désolé, nous sommes en retard de deux minutes » !!

Bill Millin avait débarqué à Colleville vers sept heures et demie ce matin là. Sa seule arme était sa cornemuse. La musique devait aider ses camarades à avancer vers Pegasus Bridge car leur mission était de rejoindre la 6e division aéroportée du Major Howard qui avait atterri pendant la nuit autour des deux ponts.

Cette fameuse cornemuse touchée par un éclat d'obus sur la route d'Amfreville, Bill Millin en a fait don au musée Memorial Pegasus où elle est exposée.

Cinquante ans plus tard en 1994, il fut reçu, avec d'autres vétérans, à Buckingham par la reine avec ces mots « Dans cent ans on parlera toujours de vous mais nous, on nous aura oubliés » ! En 1962 le film « Le jour le plus long » l'avait rendu mondialement célèbre.

Présent à Ranville en 2009 et en 2010 pour les cérémonies commémoratives malgré de graves problèmes de santé, Bill Millin s'est éteint le 18 août dernier dans le Devon à l'âge de 88 ans. Piper Bill, le héros, est devenu une légende!



Bill Millin, trentième anniversaire du Jour J (1974)
Archive Ouest-France.

Le 10e Forum des associations, organisé par la commune, s'est déroulé le samedi 11 septembre dans une ambiance amicale et conviviale.

De nombreux visiteurs, ranvillais ou faisant partie de la communauté de communes sont venus à la rencontre des responsables d'associations.

Dix associations ranvillaises étaient présentes: L'Amicale laïque, le Tennis Club, les deux comités de jumelage, l'Association Sportive (foot), le Judo Club, Palettes en liberté, Les Foulées Ranvillaises, l'Association des Parents d'Elèves, les Paniers du Préau (AMAP).

Etaient aussi venus présenter leurs activités, le Service Jeunesse de Cabalor, l'Association « Codegaz pour le Burkina Faso » et « Forages Mali » association humanitaire à laquelle le conseil municipal a adhéré, à l'unanimité, en juillet dernier.

La municipalité vient de s'équiper d'un défibrillateur et une démonstration aux premiers secours était proposée aux visiteurs du forum.



ATTENTION,

Une recrudescence des vols ces dernières semaines a été observée sur Ranville.

Il est recommandé aux habitants d'accroître leur vigilance et de signaler à la Gendarmerie de Troarn tout comportement suspect.

A la rencontre de notre patrimoine

Le cimetière Guernon-Ranville

Le château Guernon-Ranville a été bâti au XVIII^e siècle. Son nom provient de la famille qui a acquis le fief de Ranville en 1751 et qui, dès lors, ajoute Ranville à son patronyme, donnant ainsi celui de Guernon-Ranville.

Cette famille était l'une des plus anciennes de la noblesse normande, son origine remontant :

- au VIII^e siècle à Rollon, considéré comme le 1^{er} duc de Normandie.

- au XI^e siècle à Robert de Guernon, l'un des compagnons d'armes de Guillaume le Conquérant aux côtés de qui il s'est livré à l'invasion du Royaume d'Angleterre à partir de 1066.

Le château est resté dans la famille des Guernon-Ranville pendant près de deux siècles. Il a été remanié de façon conséquente au XIX^e siècle par son plus illustre propriétaire, le comte et ministre Martial Guernon-Ranville.

En 1818, ce dernier a hérité de la terre de Ranville. C'est à cette époque qu'existait un chemin muré allant du château à la crypte privée des Guernon qui jouxte l'église dans le centre du village. Dans cet enclos qui appartient à la commune depuis 1990, on peut apercevoir les caveaux sculptés du comte et de son épouse décédés respectivement le 28 avril 1866 et le 2 janvier 1875.



Développement durable

Aux propriétaires de puits et aux riverains de l'Aiguillon :

Le 16 avril 2010, la commune de Ranville a signé avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) une charte d'entretien des espaces publics, en partenariat avec le Conseil Général et l'Agence Seine Normandie, visant à une prévention des pollutions et à une réduction des sources de contamination des eaux.

Dans le cadre de cette charte, et en application de l'arrêté ministériel du 12 septembre 2006, il est demandé de ne pas traiter avec des produits phytosanitaires autour du point d'eau dans un périmètre minimum de 5 mètres.

Tout propriétaire d'habitation qui possède un ou plusieurs ouvrages de prélèvement d'eau souterrain, de type puits ou forage, strictement réservés à des usages domestiques, doit les déclarer en mairie. Cette déclaration est rendue obligatoire par le décret du 2 juillet 2008, pour éviter, d'une part, toute contamination du réseau public de distribution d'eau potable, et d'autre part, garantir une sécurité sanitaire au sein du foyer. Les informations inscrites dans cette déclaration ne seront pas communiquées aux services des impôts.

L'eau est un bien commun à protéger.

INFORMATION

Les services de la Mairie seront fermés les 24 et 31 décembre après-midi.

Les bruits de voisinage

Le code de la santé publique et le code de l'environnement (décret du 31/08/06) réglementent les bruits de voisinage : bruits de comportement, bruits provenant d'activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs, organisées de façon habituelle ainsi que les bruits de chantier.

L'article R-13334-31 précise qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition, ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, sous peine d'amende et/ou de confiscation du bien. Pour le bien de tous, il est rappelé que cette notion de bruit s'applique de jour comme de nuit

Un arrêté municipal est à l'étude afin de réglementer le bruit sur notre commune.

Les travaux

Réfection de la cour de l'école maternelle

La cour de l'école maternelle était détériorée par les racines d'un arbre qui avaient soulevé le bitume. Le conseil municipal a donc engagé des travaux de réfection pour assurer la sécurité des enfants et du personnel enseignant.

Le bitume a été changé et des marquages de marelle, escargot et circuit au sol, font la joie des enfants pendant les récréations.

De plus la porte d'entrée sera changée prochainement.

Coût de l'opération : 13 621 euros subventionnés par l'Etat pour un montant de 4 923,60 euros.

Restauration du plafond de l'église

Depuis de nombreux mois, l'église est fermée car le plafond menace de s'effondrer.

Plusieurs morceaux de plâtre sont déjà tombés.

Après consultation et réception de 4 devis le conseil municipal a choisi l'entreprise Lefèvre.

La durée des travaux est de 4 mois.

Coût de l'opération : 155 174 euros HT

Travaux à venir : La RD37 du calvaire jusqu'à la bibliothèque départementale sera refaite ainsi que le parking de la poste

Les travaux du lotissement du Clos Fleuri débuteront en octobre.

Agenda

Stage ORIGAMI - Bibliothèque
samedi 16 octobre de 9h30 à 12h30.

Spectacle " Les petits galas de lecture"
vendredi 5 novembre à 20h30

Bébés lecteurs - Bibliothèque

jeudi 21 octobre

jeudi 25 novembre

jeudi 16 décembre

Heure du conte - Bibliothèque

mercredi 20 octobre

mercredi 24 novembre

mercredi 15 décembre

Arbre de Noël - Salle Henri Robin

Dimanche 12 décembre



La Bibli prend l'air

Pour la première fois, l'équipe de la bibliothèque municipale de Ranville a mis en place une action hors les murs durant l'été 2010. Tous les mercredis des mois de juillet et août de 15 h à 16 h 30, les bibliothécaires se sont installées à l'extérieur dans différents endroits du village : à proximité du centre commercial, au parc de jeux près de la salle Henri Robin ou encore au terrain de l'évolution à Longueval. Des caisses de livres, des nattes en plastique, un parasol et des coussins étaient préalablement installés afin d'offrir un espace accueillant propice à la lecture.

L'objectif de cette animation était de faire vivre la bibliothèque autrement et d'aller à la rencontre du public dans des lieux représentatifs de la vie locale.

Les familles ont pu apprécier ce moment de lecture partagée quand le beau temps le permettait!

Cette animation sera renouvelée l'année prochaine.



Ranville Infos — Directeur de la publication : Jean-Luc Adélaïde

Commission Information Communication : Annabel Eveno-Sagot, Martine Mauduit-Traguet, Annette Taupin, Alain Bisson, Lionel Leverrier, François Vannier.

téléphone : (33) 2 31 78 76 08 --- fax : (33) 2 31 78 00 52

email : secretariat@ranville.fr --- web : www.ranville.fr

Heures d'ouverture : Les mardis de 10h à 12 h et de 15 h à 19 h, les mercredis et vendredis de 10 h à 12 h et de 15 h à 17h30, le jeudi de 15 h à 17h30 et le samedi de 9 h à 12 h.

M. le Maire reçoit les mardis et vendredis après midi et les samedis matin, sur rendez-vous.